

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-479751

ND: 29490

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	522	Société :	PTM
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	BOUAHHARAS Moulai Brahim
Nom & Prénom :			
Date de naissance :			
Adresse :			
Tél. : 06 60 24 33 57 Total des frais engagés : 12 874,60 DHS			

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
	
Date de consultation :	
Nom et prénom du malade :	
Lien de parenté :	
Nature de la maladie :	
En cas d'accident préciser les circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
 Fait à : Meknès
 Signature de l'adhérent(e) : 
 Le : 20/03/2020

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE NADIA SASSOON Dr. Nadia SASSOON Lot El-Baaka - Marrakech 05 24 30 35 33	26/03/20	1087,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

Dr Chafiq BEN OHOUD

Spécialiste en Endocrinologie - Diabète
 (Adultes et Enfants) - Maladies métaboliques
 Obésité - Maigreur - Goitres - Cholestérol
 Impuissance Sexuelle - Troubles Hormonaux
 Maladies du Sein - Retard de Croissance
 Diplômé en Nutrition Appliquée

Echographie Générale

Membre de SFD - Paris

Membre du MGSD - France

Ancien Chef de Service à l'Hôpital Errazi



الدكتور شفيق بن أهود

اختصاصي في أمراض الغدد والسكري
 (كبار وأطفال) - أمراض الاستقلاب - السمنة
 النحالة - الكولسترول - الضعف الجنسي عند
 الرجل - الأضطرابات الهرمونية - أمراض الثدي
 قصر القامة عند الأطفال
 دبلوم في التغذية التطبيقية
 الفحص بالصدى الصوتي
 عضو الجمعية الفرنسية للسكري - باريس
 عضو المجموعة المتوسطية للسكري - فرنسا
 رئيس مصلحة سابقا بمستشفى الرازي

26 MARS 2020

Marrakech, Le :

1087,60

78,70

100,70 x2

437,00 x2

PHARMACIE AL WFAK
 Dr Nadia S. Mansour
 43, Lot El Barakat
 Route de Casa
 Tel: 0524 30 33 42
 0524 42 34 34

Arriver le:

Durée du Traitement:

06 61 24 99 69 - المحمول: 05 24 42 34 34 - الهاتف: 8 - شقة رقم 8 - المنصور - مراكش

Espace Assafwa, Angle Bld. Allal El Fassi et Yaâcoub El Mansour App. N° 8 - Tél: 0524 42 34 34 - GSM: 06 61 24 99 69

E-Mail : benohoudchafiq2018@gmail.com





LOT : M19111
EXP : JUN 2022
PPV : 45,50 DH



6 118001 160495

JANUMET® 50/1000 mg
AMM 59DMP/21/NCI

Boîte de 56 comprimés pelliculés

DISTRIBUÉ PAR MSD MAROC P.P.V : 437,00 DH



6 118001 160495

JANUMET® 50/1000 mg
AMM 59DMP/21/NCI

Boîte de 56 comprimés pelliculés

DISTRIBUÉ PAR MSD MAROC P.P.V : 437,00 DH

78,70

242600060-02

44,70

242600030-02

44,70

242600030-02